

CommuniquÉ de presse

**Sarah El Haïry et Thibaut Guilluy annoncent le lancement d’un appel à projets de « Mobilisation pour l’accessibilité du Service Civique dans le cadre du Contrat d’engagement jeune (CEJ) »**

**Le ministère de l’Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, représenté par le Secrétariat d’Etat à la Jeunesse et le ministère du Travail, de l’Emploi et de l’Insertion, représenté par le Haut-Commissariat à l’Emploi et à l’Engagement des Entreprises lancent un appel à projets national visant à mobiliser pour l’accessibilité du Service Civique dans le cadre du nouveau Contrat d’engagement jeune (CEJ). Cet appel à projets est piloté par l’Agence du Service Civique, opérateur du ministère de l’Education nationale, de la Jeunesse et des Sports.**

La présente initiative interministérielle s’inscrit dans le cadre de la mise en place du **CEJ**, qui propose **un accompagnement spécifique aux jeunes durablement éloignés de l’emploi ou de la formation.** Mis en œuvre par le service public de l’emploi (missions locales et Pôle Emploi), il s’adresse à tous les jeunes de moins de 26 ans (ou de moins de 30 ans pour les jeunes en situation de handicap) qui souhaitent s’engager activement dans un parcours vers l’emploi. Cet accompagnement s’effectue dans le cadre d’un programme intensif de 15 à 20 heures par semaine minimum, avec une mise en activité systématique et régulière du jeune du premier au dernier jour, pendant une période pouvant aller jusqu’à 12 mois (et jusqu’à 18 mois sous conditions).

**Le Service Civique** offre la possibilité à tous les jeunes de 16 à 25 ans, et jusqu’à 30 ans s’ils sont en situation de handicap, de s’engager dans 10 domaines d’intérêt général pendant 6 à 12 mois, sur au moins 24 heures par semaine, en étant indemnisé à hauteur d’au moins 580 € nets par mois. Sans condition de diplôme, de parcours ou de formation initiale, le volontaire peut ainsi **bénéficier d’une expérience citoyenne unique tout en construisant son projet d’avenir**, accompagné par un tuteur formé à cet effet. Les missions de Service Civique permettent de développer et valoriser des compétences acquises en mission dans une perspective d’insertion sociale, éducative et professionnelle. C’est pourquoi **le Service Civique figure parmi les solutions structurantes de mobilisation susceptibles d’être proposées aux jeunes pendant leur parcours de CEJ**.

Afin de soutenir le **développement de missions particulièrement adaptées aux jeunes pendant leur parcours de CEJ**, le présent appel à projets s’adresse aux organismes agréés pour l’accueil en Service Civique. Leurs projets, propre à un organisme ou à un consortium, devront répondre à différents enjeux :

* **Lever les freins de tous ordres** (culturels, informationnels, territoriaux, liés au handicap, etc.) afin de faciliter l’accès au Service Civique des jeunes en CEJ qui en sont les plus éloignés ;
* **Avoir un impact renforcé sur la remobilisation de ces jeunes dans leur parcours d’avenir**, grâce aux apports majeurs du Service Civique en matière de **confiance en soi, d’autonomie ou encore d’acquisition de compétences sociales** ;
* Contribuer, à travers l’accomplissement d’une mission de Service Civique, **à l’atteinte de l’objectif d’insertion dans l’emploi durable des jeunes en CEJ**.

Cet appel à projets pourra financer **des actions portant sur l’ensemble des dimensions de l’engagement en Service Civique** : de la formation à la préparation à la mission, du tutorat à l’accompagnement au projet d’avenir en passant également par la formation civique et citoyenne.

Il bénéficie d’**un budget global de 15 millions d’euros**, réparti entre 10 M€ destinés aux projets des organismes agréés au niveau national et 5 millions d’euros finançant, dans le cadre d’appels à projets régionaux, les projets d’organismes agréés au niveau local.

Concernant le volet national de cet appel à projets, lancé dès aujourd’hui, la période de dépôt des projets est ouverte **jusqu’au 30 octobre 2022**. La sélection des projets s’effectuera tout au long de cette période, dans le cadre de commissions régulièrement réunies. La première de ces commissions aura lieu au mois de mai prochain.

Les déclinaisons régionales de cet appel à projets seront lancées au cours des prochaines semaines.

**Sarah El Haïry, Secrétaire d’Etat chargée de la Jeunesse et de l’Engagement**

*« Le choix du Service Civique au sein des dispositif d’insertion du Contrat d’Engagement Jeune est une force et une chance pour les jeunes en quête de sens. Grâce à cet appel à projet nous renforçons l’outillage des organismes agréés et levons les freins à l’engagement des jeunesses de France au service de l’intérêt général tout en leur permettant de faire le premier pas sur le chemin de l’insertion professionnelle. Véritable école de la persévérance, de la découverte et de l’estime de soi depuis plus de 12 ans, le Service Civique est une véritable fabrique de l’engagement ! »*

**Thibaut Guilluy, Haut-Commissaire à l’Emploi et l’Engagement des Entreprises**

*« Pour les jeunes en Contrat d’Engagement Jeune, le Service Civique peut représenter une solution structurante de parcours, en raison de son impact sur la remobilisation, la prise de confiance en soi et l’acquisition de compétences sociales. Je crois pleinement dans l’engagement de notre jeunesse et le Service Civique est un formidable outil pour cela »*

**Béatrice Angrand, Présidente de l’Agence du Service Civique**

« *Le Service Civique tient une place centrale dans le dispositif du Contrat d’Engagement Jeune et nous mettons tout en œuvre pour accueillir en Service Civique ceux qui souhaitent construire leur parcours vers l’insertion à travers une expérience d’engagement. Cet appel à projet donnera aux organismes d’accueil tous les moyens nécessaires à la mise en place de projets qui faciliteront la création de missions. Le Service Civique permet aux jeunes de gagner en confiance et en compétences, de se sentir utile, de confronter leur projet d’orientation avec la réalité du terrain. En aidant les autres, ils s'aident eux-mêmes "*

**Contact presse**

Ministère de l’Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

Tél : 01 55 55 30 10

Mél : [spresse@education.gouv.fr](mailto:spresse@education.gouv.fr)

Ministère du Travail, de l’Emploi et de l’Insertion

Tél : 01 49 55 32 21

Mél : [sec.presse.travail@cab.travail.gouv.fr](mailto:sec.presse.travail@cab.travail.gouv.fr)

Agence du Service Civique

Gaëtan LASSALE – presse@service-civique.gouv.fr – 06 99 86 68 70

Mathilde CALVEZ – presse.servicecivique@bonafide.paris – 06 49 64 09 87